



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 4 novembre 2019

Délibération n° 2019-3846

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Institut d'études politiques (IEP) de Lyon - Opération Public Factory - Attribution d'une subvention d'équipement à l'IEP de Lyon - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Bret

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 4 novembre 2019**Délibération n° 2019-3846**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Institut d'études politiques (IEP) de Lyon - Opération Public Factory - Attribution d'une subvention d'équipement à l'IEP de Lyon - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon affirme sa volonté de soutenir l'innovation, l'université et la recherche afin de renforcer la compétitivité et l'attractivité de son territoire.

L'IEP de Lyon dit Sciences Po Lyon est un établissement public à caractère administratif (EPA), associé à l'Université Lumière Lyon 2 et membre de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) - Université de Lyon.

Cet établissement a été créé en 1948 et est situé à Lyon 7°. L'IEP de Lyon accueille 1 800 étudiants par an et 78 chercheurs et enseignants-chercheurs, assistés de 54 personnels administratifs et techniques.

Sciences Po Lyon porte un projet de création d'un living lab destiné à l'innovation publique, Public Factory. L'objectif est de faire travailler des étudiants sur des projets de politiques publiques ou de services en réponse aux besoins des associations, des entreprises et des collectivités.

Une chaire dédiée à l'action publique doit accompagner la création de la Public Factory.

Par ailleurs, Sciences Po Lyon souhaite incarner la Public Factory dans un lieu dédié qui devrait abriter les travaux de la Public Factory, les locaux de la junior entreprise, des espaces de créativité/convivialité et un espace de type "agora" pour des conférences.

II - Objectifs

La Métropole souhaite soutenir le développement de Sciences Po Lyon qui s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'Université de Lyon dont il est un membre actif. Afin d'affirmer sa position dans l'écosystème et permettre de soutenir l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire, il est aujourd'hui nécessaire de développer les liens avec l'écosystème socio-économique du territoire et faire évoluer les pratiques pédagogiques de l'établissement.

Le projet de Public Factory s'inscrit en conformité avec la communication de la Commission relative à la notion "d'aide d'État" visée à l'article 107 paragraphe 1 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne (n° 2016/C262/01).

Le projet de Public Factory porté par Sciences Po Lyon s'inscrit plus largement dans un écosystème de l'innovation publique soutenu par la Métropole : TUBA et les projets portés par l'Université de Lyon dans le cadre de son service sciences et société, auquel s'ajoute l'activité du service ERASME de la Métropole (direction de l'innovation et des systèmes d'information).

La Public Factory est conçue comme une plateforme collaborative pour comprendre et imaginer les transformations de l'action publique. Elle accompagne la conception des nouveaux modes d'action publique

grâce au travail des étudiants mis en situation. C'est une organisation apprenante, ouverte et inclusive, qui répond aux besoins des acteurs publics et privés du territoire.

Cette fabrique ouverte à l'ensemble des étudiants de sciences humaines et sociales de Sciences Po Lyon et de la COMUE Université de Lyon permet d'initier de nouvelles pratiques pédagogiques (mise en situation des étudiants), la construction de nouveaux savoirs sur le champ public et l'expérimentation de pratiques innovantes pour les acteurs du monde public.

Elle a donc 3 grandes ambitions :

- offrir un lieu de formation, de production et de diffusion des savoirs pour des publics multiples,
- devenir un laboratoire-fabrique des politiques publiques en interface avec le projet de chaire "transformations de l'action publique" portée par la Fondation Sciences Po Lyon abritée par la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL),
- constituer un lieu-totem destiné à la transformation de l'action publique.

Pour réaliser ces grandes ambitions, la Public Factory a besoin d'un lieu innovant, ouvert sur la cité en capacité d'accueillir et d'animer une diversité de publics (étudiants, chercheurs, agents publics, associations, entreprises, porteurs de projets, etc.) autour de projets innovants collaboratifs sur l'avenir de l'action publique. Ce lieu se doit d'être identifié et identifiable mais également appropriable par cette communauté.

La Public Factory se déploiera dans un lieu nécessitant des salles de créativité, des bureaux et des plateaux modulables pouvant accueillir des ateliers, des conférences, des formations, des séminaires de recherche et des événements grand public dédiés à la transformation de l'action publique.

Tous les étudiants de 4^{ème} année de Sciences Po Lyon passeront par la Public Factory, soit à minima, 300 étudiants présents répartis sur 5 demi-journées par semaine. Dans le cadre de projets confiés par des institutions sur des problématiques de politiques publiques, les étudiants seront encadrés par des tuteurs et se formeront au design des politiques publiques dans une logique immersive. Des étudiants d'autres entités universitaires seront également accueillis.

Sciences Po Lyon accueille durant 15 jours en juin les étudiants de l'Université de Virginie et, sous réserve de nouveaux partenariats internationaux, la Public Factory pourra être investie sur cette période pour accompagner les étudiants des partenaires académiques dans leur séjour (animation d'ateliers, cours, rencontres).

Par ailleurs, la Public Factory hébergera le bureau de la junior entreprise de Sciences Po Lyon qui y accueillera les étudiants.

Plusieurs types d'évènements sont envisagés :

- organisation de débats citoyens et de conférences académiques sur les affaires publiques en lien avec la chaire "transformations de l'action publique",
- sprints créatifs,
- workshops "les dialogues de la Public Factory" sur des thématiques d'innovation publique,
- exposition/restitution des projets de la Public Factory.

III - Présentation de l'opération et budget prévisionnel

Le projet s'implantera sur le site du Parc Blandan avec la réhabilitation du bâtiment n° 7, propriété de la Métropole, actuellement vacant, d'une surface utile d'environ 700 m².

Le bâtiment n° 7 du Parc Sergent Blandan sera mis à disposition de Sciences Po Lyon selon un bail de longue durée constitutif de droits réels, qui sera soumis à l'approbation de la Commission permanente de la Métropole.

Le projet est porté par Sciences Po Lyon avec une maîtrise d'ouvrage assurée par la COMUE Université de Lyon.

Le pré-programme de l'opération prévoit un aménagement du bâtiment selon les usages suivants :

- un espace ouvert de type agora favorisant l'innovation pédagogique d'environ 180 m²,
- un espace de salles de formation et de co-working pouvant accueillir les étudiants ou les chercheurs, d'une surface d'environ 450 m².

Le calendrier prévisionnel de cette opération est le suivant :

- réalisation du programme technique : juin - juillet 2019,
- constitution et présentation du dossier de labellisation Rectorat et Préfecture (CRIP) : juillet - septembre 2019,
- consultation de la maîtrise d'œuvre : septembre - décembre 2019,
- sélection finale du maître d'œuvre : décembre 2019,
- études préalables : janvier - juin 2020,
- début des travaux : décembre 2020,
- livraison du lieu prévisionnelle : 4^{ème} trimestre 2021.

IV - Montage financier

L'opération Public Factory est une opération d'un montant total de 2 600 000 € faisant l'objet d'un cofinancement selon la répartition suivante :

	Métropole de Lyon	Sciences Po Lyon	COMUE Université de Lyon	Mécénat / État
Public Factory	1 300 000 €	700 000 €	350 000 €	250 000 €
Total	2 600 000 €			

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 1 300 000 € au profit de l'établissement public Sciences Po Lyon dans le cadre de l'opération Public Factory.

V - Partenariat entre Sciences Po Lyon et la Métropole

La Métropole souhaite accompagner le développement de la Public Factory au service de l'innovation publique en permettant à des groupes d'étudiants de travailler sur des cas pratiques proposés par la Métropole en lien avec ses politiques publiques. Ceci fait l'objet d'une convention-cadre de partenariat à conclure entre la Métropole et Sciences Po Lyon. Des conventions afférentes à la mise en oeuvre des cours-projets pourront également être conclues avec Sciences Po Lyon.

Par ailleurs, l'État ayant engagé le travail d'élaboration de la nouvelle génération des contrats de plan État-Région pour la période 2021-2027, la Métropole propose que ce projet soit intégré dans le processus d'identification et de discussion qui s'ouvre sur le volet enseignement supérieur-recherche ,

Vu le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes par délibération du 13 décembre 2016 et approuvé par arrêté préfectoral du 6 septembre 2018 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- a) - la participation de la Métropole à l'opération Public Factory de Sciences Po Lyon,
- b) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 1 300 000 € au profit de Sciences Po Lyon,
- c) - la convention à passer entre la Métropole et Sciences Po Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention,

d) - la convention-cadre de partenariat à passer entre la Métropole et Sciences Po Lyon, définissant les modalités de partenariat dans le cadre des activités de la Public Factory.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P03 - Enseignement supérieur et recherche pour un montant de 1 300 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier suivant :

- 200 000 € en 2020,
- 700 000 € en 2021,
- 400 000 € en 2022,

sur l'opération n° 0P03O7183.

4° - Le montant à payer, soit 1 300 000 €, sera imputé sur les crédits à inscrire au budget principal - exercices 2020 et suivants - chapitre 204 - opération n° 0P03O7183.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.